

L'armée belge de campagne (pendant la guerre 1914-1918)



Albert Ie (armée belge)
Collection privée

La Belgique compte 7.638.000 habitants. En 1913, le service militaire généralisé est introduit et l'armée dispose en théorie d'une force de 200.000 hommes. Dans les semaines qui suivent, 18.000 volontaires se présentent. L'armée comporte six divisions, composées de 25.000 à 30.000 hommes (alors que les divisions des autres armées ont un effectif de plus ou moins 15.000 hommes). Une division de cavalerie comprend 4.500 hommes.

Unité	Commandant	Régiments
1e division Gand	Guiette	2e,3e,4e brigades mixtes
2e division Anvers	Heimbürger	5e,6e,7e brigades mixtes
3e division Liège	Leman	9e,11e,12e,14e brigades mixtes
4e division Namur	Michel	8e,10e,13e,15e brigades mixtes
5e division Mons	Ruwet	1e,16e,17e brigades mixtes
6e division Bruxelles	de Bonhome	18e,19e,20e brigades mixtes
D.C. Bruxelles	de Witte	1e,2e brigades de cavalerie

Soit **120.000 hommes** pour l'armée de campagne

Le système défensif de la Belgique comporte en outre trois places fortes : Anvers constitue le camp retranché, Liège et Namur servent de places d'arrêt. L'armée est répartie en troupes de forteresse et en troupes de campagne : sur les 15 classes de milice appelées sous les armes, les 7 dernières sont réservées au service des forteresses et les 8 autres sont affectées à l'armée de campagne.

Conformément à la constitution, le Roi Albert commande les troupes. Son chef d'état-major est le général de gendarmerie de Selliers de Moranville.

© 2016 www.sambre-marne-yser.be

Voir, en particulier, pour « *L'armée belge de campagne* » :

http://www.sambre-marne-yser.be/article=3.php3?id_article=6